



Bilan et évolution de l'alternance dans la branche de la métallurgie à fin 2023

— SEPTEMBRE 2024 —



Rapport sectoriel - Ferroviaire

À RETENIR



Le nombre d'alternants du secteur Ferroviaire a augmenté de 60% depuis 2020, cette progression est supérieure à celle de la branche de la métallurgie tous secteurs confondus (+42%).



La part de femmes alternantes dans le secteur Ferroviaire a fortement augmenté depuis 2019 (de 12% à 29%), mais semble atteindre un plateau près de 29%.



L'alternance constitue une opportunité majeure d'insertion professionnelle, avec un taux d'insertion remarquable de 75% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie.



Le recours à l'alternance est légèrement plus élevé dans le secteur Ferroviaire que dans les autres secteurs de la métallurgie. Les alternants pèsent pour 9,3% des salariés du secteur ferroviaire, contre 5,1% pour tous les secteurs de la métallurgie confondus.

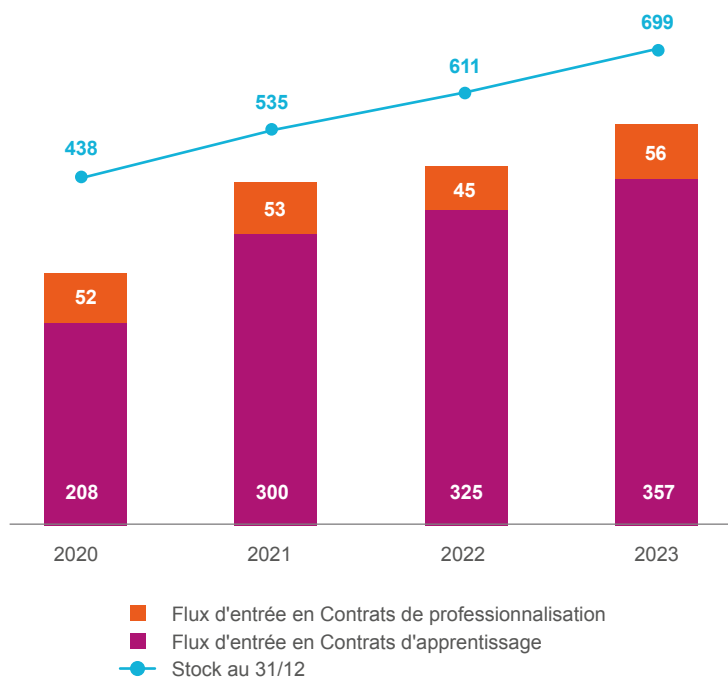


Plus de la moitié des entreprises emploient au moins un alternant dans le secteur.

UN REGARD GLOBAL SUR L'ALTERNANCE

699 alternants dans **19 entreprises (32 établissements)** dans le secteur ferroviaire sont formés dans **177 organismes de formation**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans le secteur ferroviaire



Le coin méthode

Le stock correspond à l'effectif d'alternants sous contrat à une date donnée. Le flux correspond au nombre de contrats démarrés pendant une période donnée.



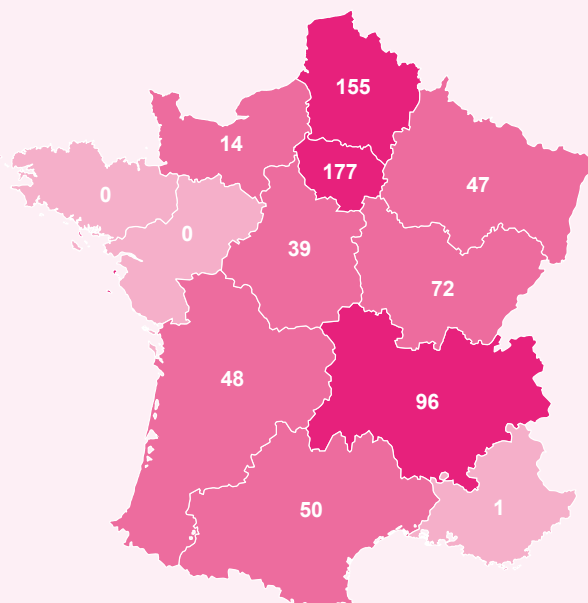
14%
de contrat
de profession-
nalisation

86%
de contrat
d'apprentissage

Le nombre d'alternants a connu une forte croissance depuis 2020 (+60% en stock), cette progression est supérieure à celle de la métallurgie tous secteurs confondus (+42%).

Le recours à l'alternance est globalement concentré en Île-de-France, dans les Hauts de France et en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces trois régions concentrent plus de 60% des alternants du secteur. Aucun alternant n'a été recensé en Bretagne ni dans le Pays de la Loire.



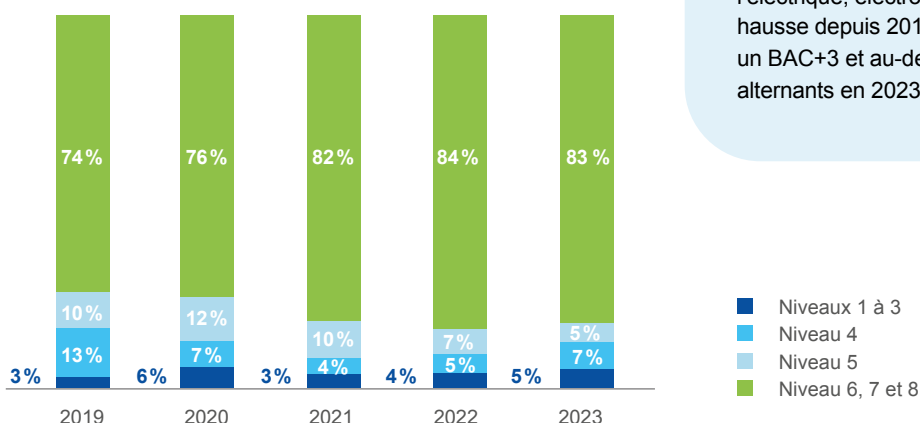
+ - Nombre d'alternants (stock)

PROFIL DES ALTERNANTS



7 alternants sur 10 suivent des formations industrielles

Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Le niveau visé par les alternants de l'électrique, électronique et numérique est en hausse depuis 2019. Les formations visant un BAC+3 et au-delà représentent 83% des alternants en 2023, contre 74% en 2019.

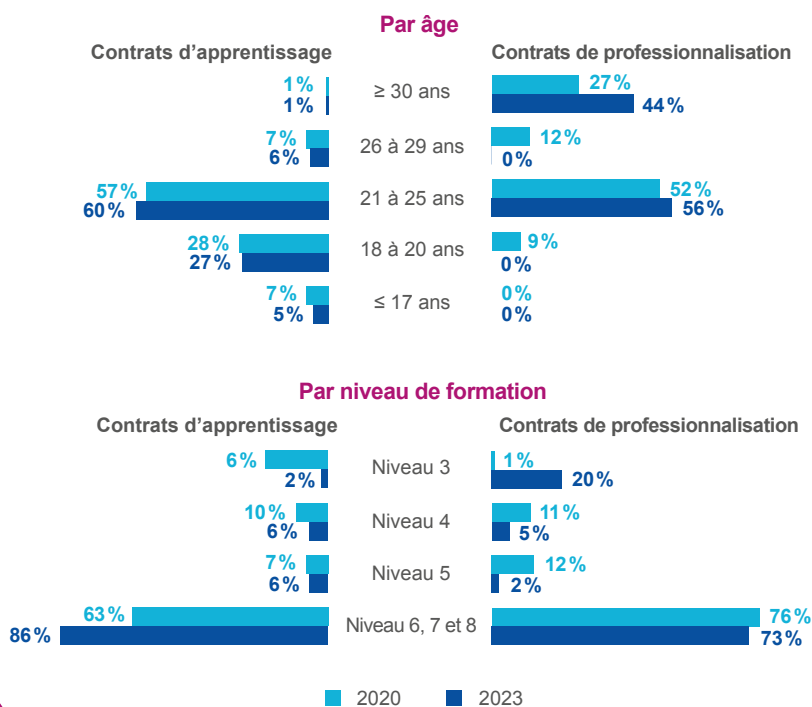


29% des nouveaux alternants sont des femmes contre 12% en 2019.

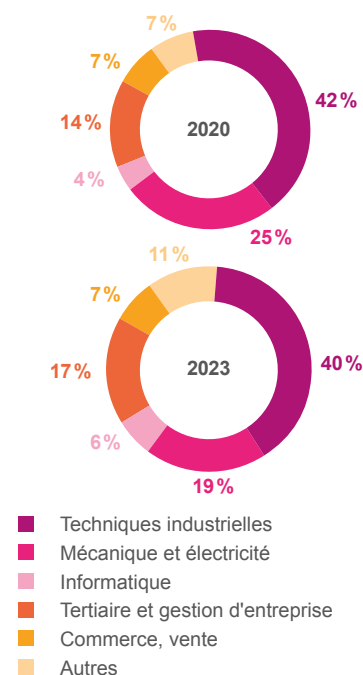


1,6% des nouveaux alternants sont reconnus en situation d'handicap contre 0,5% en 2020.

Répartition des alternants selon le type de contrat (stock)



Répartition des alternants selon la spécialité de formation (stock)



Source : OPCO 2i – Traitement Olecio

PROFIL DES ALTERNANTS

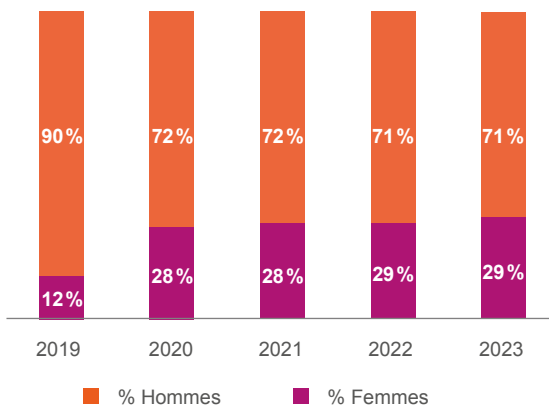


Une forte progression de la part de femmes

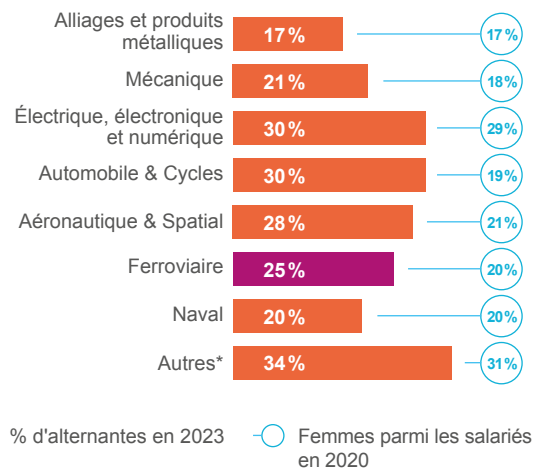
La part de femmes alternantes dans le secteur ferroviaire a considérablement augmenté depuis 2020 (de 12% à 29%), mais semble atteindre un plateau près de 29%.

La part de femmes visant des formations de niveau 6, 7 et 8 est stable entre 2019 et 2023 (flux).

Évolution des entrées en alternance par genre dans le secteur Ferroviaire



Part des femmes alternantes par secteur en 2023 (stock)

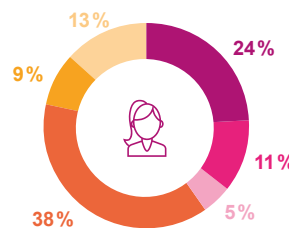
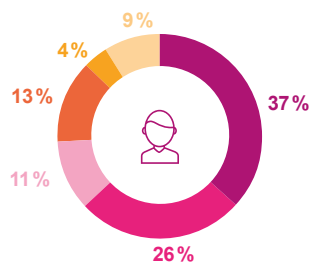


20% des salariés du secteur ferroviaire sont des femmes.

*Autres : établissements enregistrés sur des codes APE hors des codes conventionnels (sièges sociaux, ingénierie, numérique...)

Répartition des alternants par spécialité de formation selon le genre (stock)

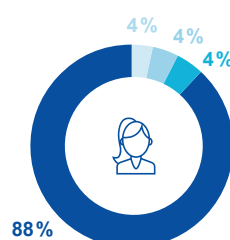
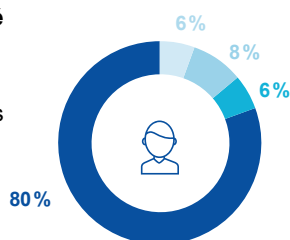
Il est important de noter que les spécialités suivies sont très genrées dans le secteur ferroviaire. Ainsi seuls 40% des alternantes suivent des spécialités industrielles contre 74% d'hommes.



- Techniques industrielles
- Mécanique et électricité
- Informatique
- Tertiaire et gestion d'entreprise
- Commerce, vente
- Autres

Répartition des alternants par niveaux de formation visés selon le genre (flux)

La différence de niveau visé selon le genre dans le secteur est relativement peu marquée sur les entrants de l'année 2023 (88% des femmes visent un niveau 6,7 ou 8 contre 80% des hommes).

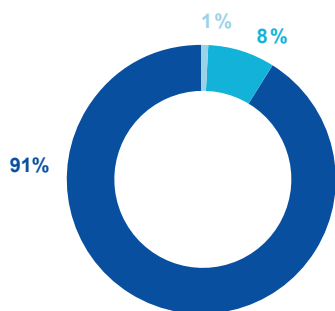


- Niveaux 1 à 3
- Niveaux 4
- Niveaux 5
- Niveaux 6, 7 et 8

LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS⁽¹⁾ ET LES FORMATIONS

67 % des établissements et 56 % des entreprises emploient au moins un alternant

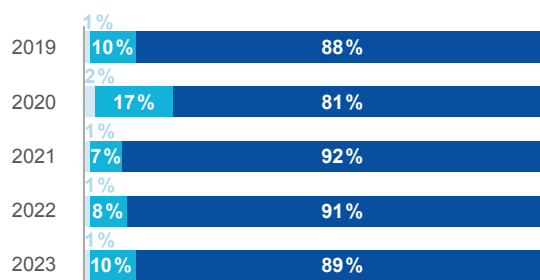
Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2023 (stock) selon la taille des établissements employeurs



Moins de 10 salariés

Entre 10 et 49 salariés

Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



2019

2020

2021

2022

2023

1%
10%
2%
1%
1%
1%

88%
81%
92%
91%
89%

Entre 50 et 249 salariés

Plus de 250 salariés

Poids des salariés et alternants du secteur ferroviaire au sein de la métallurgie (stock)

La part d'alternants par secteur est globalement proportionnelle à la taille du secteur.



Poids des salariés du secteur parmi les salariés de la métallurgie



Poids des salariés du secteur parmi les alternants de la métallurgie

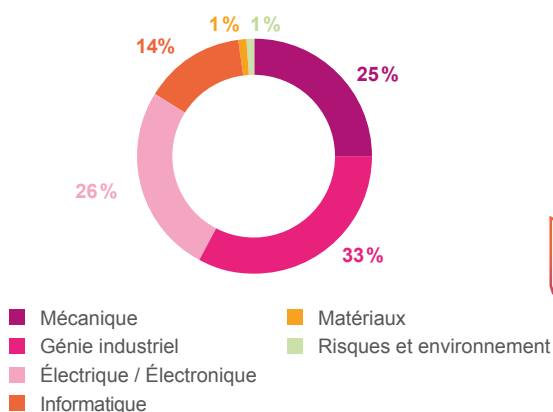
TOP 5 des formations les plus suivies par les alternants (stock)

- 1 BAC PRO technicien en chaudronnerie industrielle
- 2 BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle
- 3 BTS Électrotechnique
- 4 DUT Génie mécanique et productique
- 5 BTS Maintenance des systèmes



Ces 5 certifications représentent **9%** des alternants de la mécanique.

Répartition des alternants préparant un diplôme d'ingénieur selon les spécialités (stock)



28% des alternants préparent un diplôme d'ingénieur.

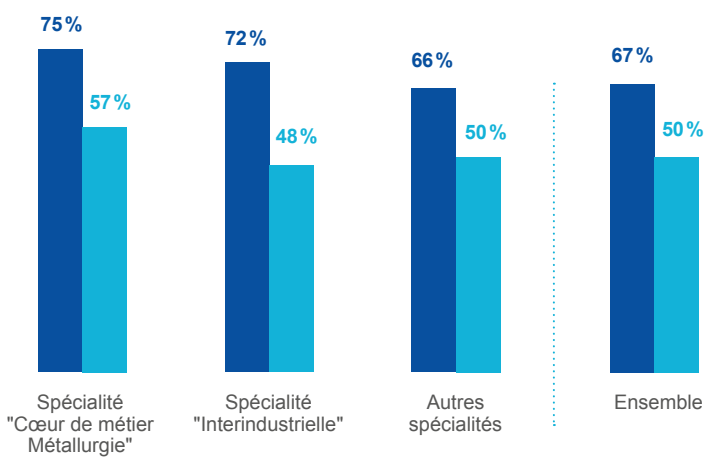
⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise (code SIREN) est constituée d'autant d'établissements (code SIRET) qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

UN REGARD SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Toutes branches confondues (données non spécifiques à la métallurgie)

Au niveau national, le taux d'insertion des alternants est de 75% dès les six premiers mois pour les spécialités cœur de métier de la métallurgie

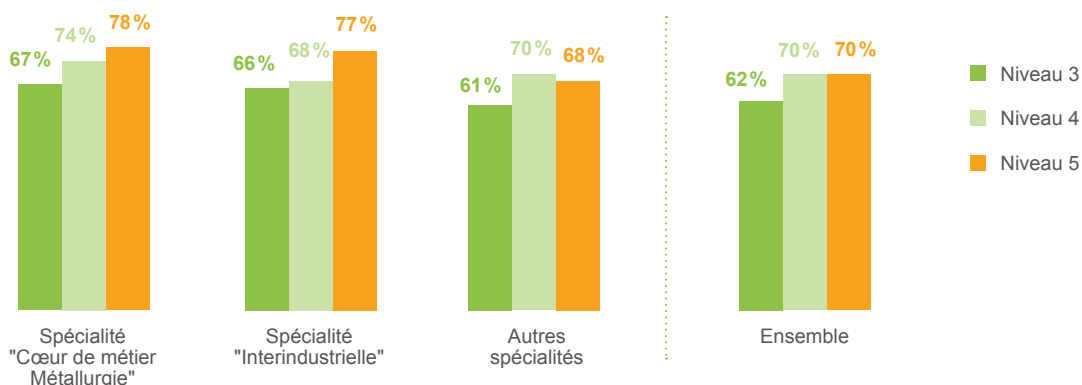
Comparaison des taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des profils en alternance et en voie scolaire (toutes branches confondues**, promotion 2021/2022, hors poursuite d'études)



L'alternance constitue une opportunité majeure d'insertion professionnelle, prouvant son efficacité à travers toutes spécialités confondues. Avec des taux d'insertion remarquables dès les six premiers mois comparativement à ceux observés chez les individus ne bénéficiant pas de ce dispositif.

■ En alternance
■ Voie scolaire

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations suivies par niveau (toutes branches confondues**, promotion 2021/2022, hors poursuite d'études)



Source : Inserjeunes 2024



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.

UN ZOOM SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Tous secteurs de la métallurgie confondus (données non spécifiques au secteur ferroviaire)

Plus d'un tiers des jeunes restent dans la métallurgie après la fin de leur alternance

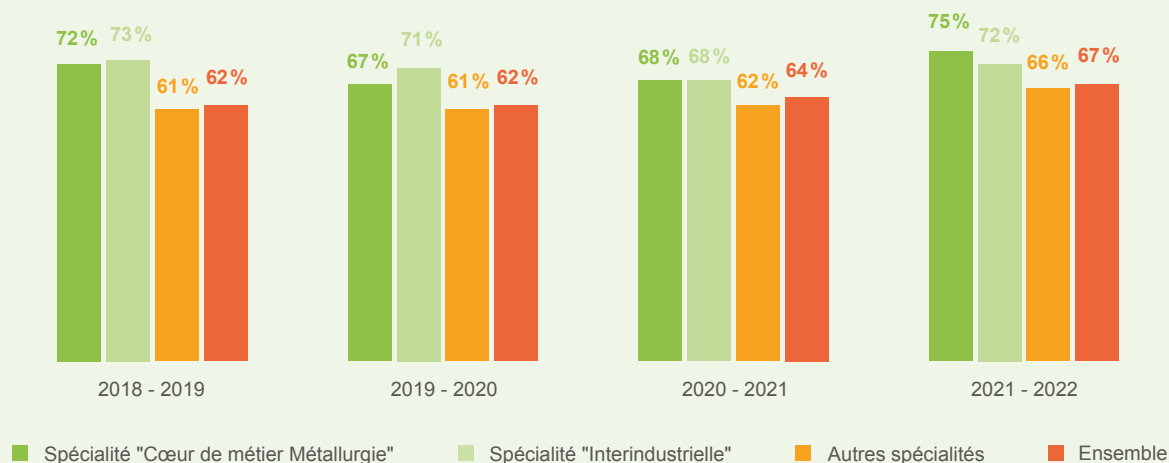
À l'issue de leur alternance dans une entreprise de la métallurgie, les alternants de la promotion 2019

Leur situation	1 an après	3 ans après
Ont été embauchés dans la même entreprise	27%	20%
Ont été embauchés dans une autre entreprise de la branche	12%	15%
N'intègrent pas la branche	61%	65%

Nota bene : Les éléments ci-dessus ne présentent que la vision des alternants qui quittent la branche Métallurgie après leur formation (quelle que soit la spécialité de formation suivie). Les entreprises de la branche embauchent également des anciens alternants formés dans d'autres branches.

Source : Données AGIRC-ARRCO – Traitement Olecio

Taux d'insertion* à 6 mois dans l'emploi des alternants par spécialités de formations (toutes branches confondues**, niveaux 3, 4 et 5, hors poursuite d'études)



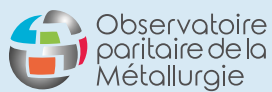
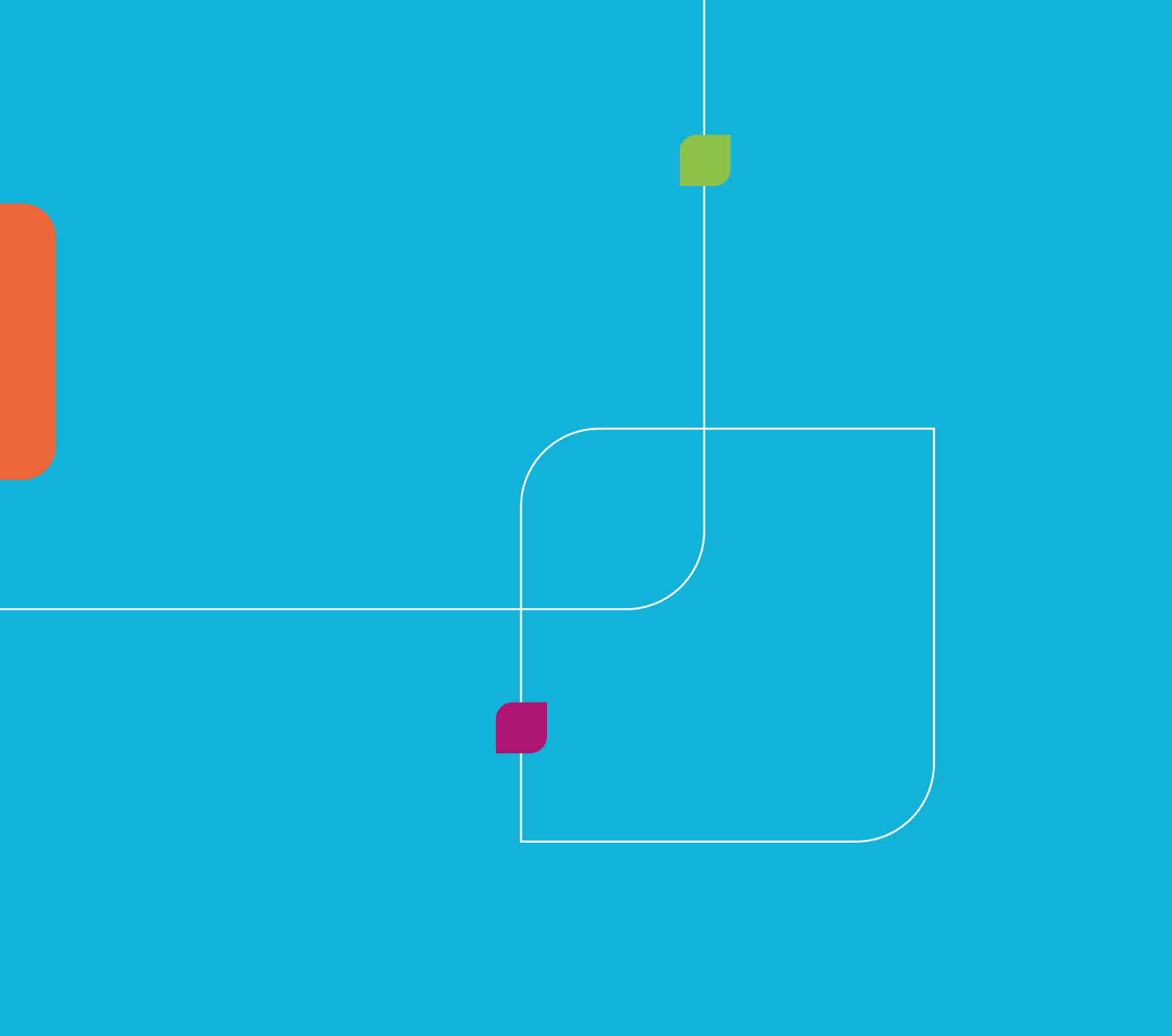
Source : OPCO 2i & Insejeunes – Traitement Olecio



Le coin méthode

* Le taux d'insertion professionnelle rapporte le nombre de personnes en emploi par rapport à la population totale. Le taux d'insertion est défini comme le taux net d'emploi c'est-à-dire la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).

** Le taux d'insertion concerne les certifications mises en œuvre dans l'ensemble des branches ; ces certifications ont été regroupées suivant les spécialités de la métallurgie.



Observatoire
paritaire de la
Métallurgie



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

Retrouvez l'ensemble des livrables sur
www.observatoire-metallurgie.fr